

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 17 août 2021

Le mardi 17 août 2021, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la Présidence de Stéphane Ginevra, Maire.

**Présents** : Stéphane Ginevra, Martine Duffaud, Pierre-François Léonard, Camille Sanchis, Marion Gros-Dumoulin, Romain Poyet et Jean-Paul Carlier.

**Excusés** : Capucine Malbrain, Guy Vernet, Guillaume Domecq, Gilles Helft.

**Procurations** : Stéphane Ginevra pour Capucine Malbrain et Guillaume Domecq, Martine Duffaud pour Guy Vernet, Camille Sanchis pour Gilles Helft.

**Secrétaire de séance** : Marion Gros-Dumoulin.

Aucune remarque sur le précédent compte-rendu qui est donc adopté à l'unanimité.

### Communications du maire avant de commencer l'ordre du jour :

- Un arrêté préfectoral portant sur la limitation des usages de l'eau sur les bassins versants de L'Ardèche, de la Beaume et de l'Ouvèze est à consulter sur le site de la préfecture, de la Mairie ou en Mairie directement.

- **Le 4 septembre à 10h30** une cérémonie militaire en hommage à **Léon Lamy** aura lieu à Chirols.

### Ordre du jour :

#### **Demande subvention Simple et Sauvage :**

Proposition d'une subvention à hauteur de 100 euros.

Adoptée à l'unanimité.

### **Application PanneauPocket (information et alerte) :**

La commission communication demande à expérimenter l'application pendant un an, l'abonnement étant de 130 euros.

Pierre-François Léonard et Romain Poyet en seront les référents.

Adopté à l'unanimité.

### **Cinéma plein air le 28 août au Parc :**

Projection d'un film jeune public Calamity Jane par la Maison de l'Image.

L'association demande à la mairie la mise en place d'un contrôle du pass sanitaire.

Bien que l'événement semble conditionné à ce contrôle, le conseil municipal considère (vote à l'unanimité moins une abstention) ne pas avoir les compétences pour instaurer le contrôle du pass sanitaire.

### **État généraux du documentaire du 22 au 28 août par Ardèche Image :**

Une projection est prévue le 28 août, cependant si l'association demande aussi à la commune de contrôler le pass sanitaire l'attitude de la mairie sera la même que pour la Maison de l'Image.

### **Principaux canaux de communication pour la rentrée de septembre :**

Nouveau site de la mairie mis en place bientôt.

L'information sur tous les nouveaux moyens de communication numériques en développement (Facebook, Panneau pocket) sera communiqué simultanément dès que le site sera prêt.

### **Nécessité de renforcer la barrière de sécurité devant le parking du marché (et le canal en contre-bas) :**

Guy Vernet se chargera de demander pour faire des devis.

### **Suivi des avancées de l'atelier projet stationnement Pont de Veyrières :**

Demande du fournil pour mettre un arrêt minute.

Mise en place d'un poteau provisoire pour empêcher le stationnement des véhicules à la sortie du pont côté Chirols, uniquement les soirs de marché.

7 personnes étaient présentes lors de cet atelier.

### **Spectacle en plein air gratuit vendredi 20 août à 18H30 :**

La mairie s'occupe de signer une convention avec la compagnie pour l'utilisation de l'espace public.

**Gestion des tâches quotidiennes en mairie, Point sur l'intercommunalité son fonctionnement et notre participation atelier EAU :**

Reporté à un prochain conseil extraordinaire dédié à ces deux points.

**Mesure du nombre et de la vitesse des de véhicules à l'entrée du bourg :**

Poursuite de l'atelier projet concernant la gestion de la circulation dans le village avec les données de comptage des passages de véhicules.

**Atelier EAU :**

Pour que l'eau ne stagne pas dans la canalisation, le SEBA envoie de l'eau tous les jours vers le réservoir de Chirols, cela représente 3 m<sup>3</sup> ( la source fournit 100m<sup>3</sup> par jour).

L'eau du SEBA étant traitée, nous diminuerons ainsi notre propre traitement.

Infos : Les sénateurs ont fait voter un avant-projet de loi nommé 3DS stipulant que les communes pourraient garder la compétence de l'eau.(à suivre)

**Suite organisations apéros quartiers :**

Les élus en charge (Guillaume Domecq et Marion Gros-Dumoulin) s'occuperont de faire et de communiquer le planning à tout le monde via les différents réseaux de communication dont la mairie dispose.

**Atelier salle polyvalente :**

Réunion prévue le **samedi 25 septembre** qui abordera les points suivants

- Présentation des devis retenus et demandes de subventions et l'échéancier des travaux.
- Envisager des chantiers participatifs.
- Réécriture du règlement et convention pour les locations.

**Vide grenier 05 septembre 2021 :**

De 7h30 à 18h buvette et restauration à emporter maintenues.

Communication faite.

**Les nouvelles correspondantes officielles pour le Dauphiné Libéré sont :  
Marie Laure SOUTRENON et Suzanne Gorla.**

**Date provisoire du prochain conseil: Mardi 14 septembre 2021**

**Fin du conseil 21h03.**